



Régions de la Capitale-Nationale
et de la Chaudière-Appalaches



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Lancement de l'appel de candidatures pour les Prix du patrimoine dans la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches

Beaupré, le 11 janvier 2022 - Depuis 2005, Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches s'allie à 17 partenaires territoriaux dans le déploiement des **Prix du patrimoine**. Ces prix sont remis tous les deux ans à des **individus ou à des organismes qui mettent le patrimoine en valeur** de manière respectueuse et inventive.

Les 15 MRC des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches ainsi que les 2 Villes de Lévis et de Québec participent à cette vaste opération de reconnaissance des acteurs et actrices du milieu patrimonial. De façon concertée, ils lancent, **du 10 janvier au 1er mars 2022**, un appel de dossiers visant à recueillir des candidatures dans **4 catégories**, afin de reconnaître des réalisations locales qui ont eu un impact significatif dans leur milieu et qui ont contribué à la mise en valeur du patrimoine. Voici les catégories :

Conservation et préservation

Intervention physique effectuée sur un bâtiment, un bien immobilier ou un ensemble bâti d'intérêt patrimonial afin d'en préserver ou d'en rehausser les caractéristiques architecturales d'origine.

Interprétation et diffusion

Action, objet ou activité qui rend accessible un patrimoine en situation ou encore diffusion d'un patrimoine donné par le biais d'une approche classique telle que l'exposition muséale ou la publication.

Porteurs de tradition

Individu reconnu pour une maîtrise technique ou des connaissances spécifiques issues de la génération précédente et qui se positionne comme un maillon essentiel à la transmission de coutumes ou de savoirs traditionnels en musique, en danse, en chant, en conte, en arts ou en métiers.

Préservation et mise en valeur du paysage

Action ou projet visant à préserver ou à mettre en valeur des éléments significatifs du paysage.

Les Prix du patrimoine sont ouverts à l'ensemble des individus et des organismes qui aimeraient mettre en lumière une personne, une action ou une réalisation significative pour la sauvegarde, la préservation ou la mise en valeur du patrimoine dans l'une des villes ou MRC participantes. Les candidatures doivent être transmises par voie électronique via le [formulaire en ligne](#) disponible sur le site web des [Prix du patrimoine](#), dans la section « [déposer sa candidature](#) ».

La MRC de La Côte-de-Beaupré est fière de participer à cette initiative visant la reconnaissance de l'apport essentiel de ses acteurs et actrices à l'écosystème culturel. Les récipiendaires seront dévoilés en mai, dans le cadre de la remise de prix locale. Les lauréates et lauréats bénéficieront d'une campagne promotionnelle au rayonnement régional, permettant de faire la promotion des meilleures initiatives et pratiques en patrimoine (vivant, bâti, religieux, paysager, etc.) sur les deux territoires.

Participent aux Prix du patrimoine et à Célébration patrimoine les MRC des Appalaches, de Beauce-Sartigan, de Bellechasse, de Charlevoix, de Charlevoix-Est, des Etchemins, de l'Île d'Orléans, de L'Islet, de La Côte-de-Beaupré, de la Jacques-Cartier, de La Nouvelle-Beauce, de Lotbinière, de Montmagny, de Portneuf, de Robert-Cliche, les Villes de Lévis et de Québec, produits par Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches.

-30-

Information : Michèle Abdelnour
Conseillère en développement culturel et rural
Développement Côte-de-Beaupré
418 827-5256 poste 205
michele.abdelnour@developpementcdb.com